

DEFIS ET OPPORTUNITES DE LA MICROASSURANCE AU SENEGAL

**La Micro Assurance, la stratégie de réduction de la
pauvreté et la stratégie de croissance accélérée**

Présenté par Mme Aida Djigo Wane
AMSA Assurances Sénégal
Dakar, le 4 novembre 2009

Séminaire micro assurance Munich Ré
3-5 NOV 2009 – Hôtel Méridien Président

INTRODUCTION

- Depuis la fin des années 80, le développement de la microfinance a pris de l'ampleur avec un secteur réglementé ayant des normes propres de gestion. Face à un secteur informel grandissant représentant une marge très importante de l'économie nationale, la question du développement se pose avec plus d'acuité et cela, dans un contexte économique de réduction de la pauvreté.
- Il est évident aux yeux des autorités comme des partenaires au développement que le développement du secteur informel reste un objectif majeur et une étape plus que cruciale vers une croissance durable.
- Nous n'avons pas souhaité aborder la microassurance comme un électron libre d'un système mais plutôt comme un maillon essentiel d'un système économique et au travers du tissu économique que constituent les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Notre motivation est que si les objectifs de croissance accélérée doivent être atteints dans l'horizon que l'on s'est fixé, la microassurance doit constituer un levier pour une croissance durable et s'inscrire dans la politique de développement économique dans les deux rôles qu'elle peut jouer en tant que prestataire de service et qu'investisseur.

INTRODUCTION (suite)

Notre présentation place la microassurance dans le contexte économique actuel du Sénégal : nécessité oui mais profitons de l'expérience de la micro finance.

Elle s'articule autour de trois points :

- un bref aperçu du cadre macroéconomique
- une revue des besoins assurantiels des PME et la relation de prestataire de service du microassureur ;
- un résumé de la relation investisseur que le microassureur pourrait entretenir avec la PME.

I – Cadre Macroéconomique et Système Financier Décentralisé

Dans son document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (2006 – 2010), le Sénégal a opté de réduire la pauvreté par l'instauration d'un cadre macroéconomique permettant d'amorcer une forte et durable croissance axée autour de quatre leviers dont le premier, que constitue la création de richesse, est mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et autres politiques sectorielles et mesures d'accompagnement.

L'objectif de croissance de 7 à 8 % en moyenne sur les 3 secteurs (Primaire 11 %, Secondaire 9,75 % et Tertiaire 7 %) doit déboucher sur une productivité soutenue des différents acteurs économiques.

Notre choix de circonscrire la revue du cadre macroéconomique aux PME se justifie par la place des PME dans l'économie nationale telle qu'elle ressort dans les chiffres contenus dans la lettre de Politique Sectorielle des PME, d'une part et des objectifs ambitieux de croissance visant à installer le Sénégal dans le camp des pays émergents, d'autre part.

I – Cadre Macroéconomique et Système Financier Décentralisé

(suite)

Nous retenons de ces chiffres que les PME au Sénégal constituent :

- 90 % des entreprises au Sénégal,
- 30 % des emplois,
- 25 % du Chiffre d’Affaires,
- 20 % de la valeur ajoutée nationale

Le choix des politiques économiques (SCA, Politique Sectorielle et Mesures d’accompagnement) nous conforte en tant qu’acteur économique dans la volonté affichée d’atteindre ces objectifs, appuyé en cela par le développement marqué des systèmes financiers décentralisés (SFD) au Sénégal et de l’offre grandissante de crédit du système bancaire au Sénégal vers les PME.

II – Microassurance et Besoins assurantiels des PME

Aujourd'hui la petite expérience que nous connaissons de la microassurance s'est faite au travers des SFD ou des groupes déjà organisés, et sur une gamme limitée de produit. Son développement réel permettra d'inscrire les PME (Méta et Micro) dans une dynamique de croissance durable telle que la définit la Stratégie de Croissance Accélérée.

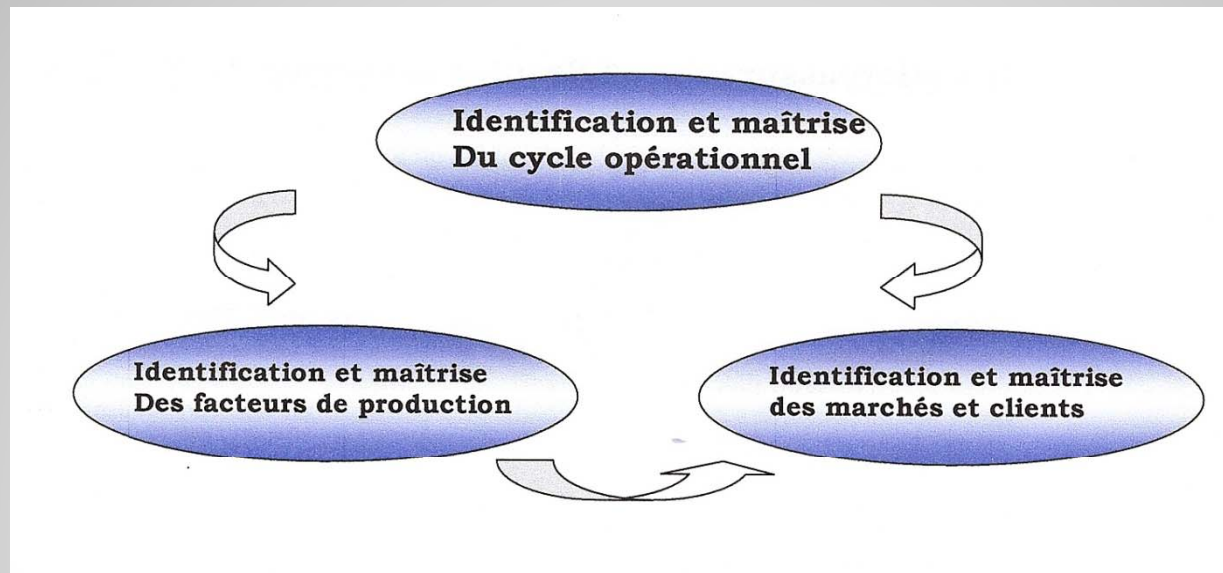
L'identification et la quantification des besoins des PME nous laissent insatisfaits quant à la prise en charge des besoins assurantiels de ces PME dans le processus d'accompagnement. Le problème ne se pose pas au niveau des PME structurées qui, selon l'étude des contraintes d'accès au financement au Sénégal, ne représentent que 20% des PME, mais au niveau méta et micro.

La PME expérimente tout au long de sa vie active deux catégories de besoins :

- un besoin d'investissement,
- un besoin de fonds de roulement.

II – Microassurance et Besoins assurantiels des PME (suite)

Dans ces deux cycles de développement, la PME vise le même objectif qui est la création durable de valeur. Elle doit donc à tout moment maîtriser son cycle de risque :



II – Microassurance et Besoins assurantiels des PME (suite)

La PME définit à tout moment des mesures d'accompagnement :

- Sécurisation du cycle opérationnel
- Sécurisation des marchés et clients
- Sécurisation des facteurs de production

qui vont des produits d'assurance aux produits financiers via les solutions techniques.

A un niveau Méta et Micro, la définition des besoins assurantiels nécessitent d'abord une prise de conscience qui va au delà des facteurs économiques et s'explique par des facteurs socioculturels. Cette prise de conscience peut se faire par un processus venant de la base ou intégré dans les mesures d'accompagnement des PME, en tout état de cause elle est nécessaire.

II – Microassurance et Besoins assurantiels des PME (suite)

Les mortalités précoces de PME (Méta et/ou Micro) liées à la disparition ou l'indisponibilité temporaire de l'outil de production et/ ou de l'homme clé ne sont pas rares et un accompagnement dans l'identification et la souscription d'assurance auraient permis de circonscrire la cartographie des risques des PME. Il devient dès lors important d'inscrire ces besoins comme outil de limitation de risque pour les PME.

Par ailleurs, l'importance du développement de la microassurance est d'autant plus nécessaire que les outils financiers identifiés comme vecteur de croissance pour les PME, tels que le crédit bail, ne peuvent être promus que si le bailleur (banque ou SFD) peut sécuriser son financement en cas de perte du bien financé. Ainsi la PME est en mesure de continuer son activité et devient moins vulnérable aux facteurs non intrinsèques à l'activité de l'entreprise.

Toutefois, à l'instar du secteur financier, la mise en place d'un cadre de fonctionnement et de réglementation est plus que primordiale, car nous parlons ici :

- d'un niveau de primes très petit pour un temps de traitement de dossier plus important ;
- d'une approche clientèle différente ;
- de la nécessité d'organiser en amont certaines PME (surtout celles constituées en société unipersonnelle) pour avoir une taille critique.

II – Microassurance et Besoins assurantiels des PME (suite)

- Ces points de réflexion ne sont bien évidemment que ceux liés à l'activité commerciale et technique; ils devront :
 - être complétés par une réglementation prudentielle plus adaptée,
 - éviter la lourdeur de certaines règles prudentielles bancaires pour les SFD et,
 - avoir une réglementation fiscale adaptée.
 -
- Par ailleurs, il s'agit ici d'une population vulnérable dont les prestations doivent être gérées dans des délais plus que raisonnables en raison de la caractéristique de cette catégorie de PME (Meta et Micro) dont l'activité principale repose généralement sur un seul outil de production et pour laquelle les plans de survie sont inexistantes. L'assurance ici se substitue aux plans de survie classique des entreprises structurées. Par conséquent, elle nécessitera toute une réflexion en matière de réassurance, principe de base de l'assurance, sur des tailles critiques, des franchises, des portées...
- La problématique du financement de l'assurance pour les PME reste d'actualité. En effet, il constitue pour les PME un besoin additionnel à financer et pour lequel il faut lever des ressources au coût du crédit. Cela renchérit le coût du crédit déjà élevé et rend la souscription quelque peu difficile.

II – Microassurance et Besoins assurantiels des PME (suite)

Un boulevard de réflexion s'ouvre dès lors pour concilier deux objectifs :

- un secteur d'assurance dont le cycle de production est inversé et dans lequel les primes doivent être gérées en prévision des prestations futures éventuelles ou certains, d'une part,
- et des PME, pour lesquelles le coût des ressources doit être maîtrisé pour gérer des objectifs de rentabilité, d'autre part.

Au regard des réalisations dans le secteur de la microfinance en près de 30 années d'existence:

- 1.022.202 clients contre 609.658 clients dans le secteur bancaire ;
- 104,3 milliards de dépôts
- 122,7 milliards d'encours crédit

Ce boulevard de réflexion mérite et doit être engagé, mais sur la base d'une expérience similaire et complémentaire que constitue la microfinance, d'une part, et sur la base des règles spécifiques de fonctionnement et de réglementation bien adaptée, d'autre part.

- Notre réflexion continue avec le deuxième rôle que la microassurance peut jouer.

III – Microassurance et Besoins de ressources des PME

L'objectif de s'inscrire dans une croissance durable est complété ici par le deuxième rôle de l'assureur qu'est sa capacité à générer à tout moment de la trésorerie pour faire face à des engagements futurs éventuels ou certains, pour lesquels dans le premier cas, nous ne connaissons ni le montant, ni la fréquence, ni l'occurrence.

Cette obligation de résultat contraint l'assureur à investir les primes reçues en début de processus dans des activités rentables et réglementées sous formes d'actifs matérialisant :

- des titres de créances,
- des titres de propriété,
- des titres monétaires

La régulation de ce secteur permettra aux entreprises de microassurance de jouer ce rôle de pourvoyeur de ressources de l'économie à l'instar du système classique d'assurance qui détient au 31 décembre 2007 des actifs de couverture de plus de 113 milliards répartis en actions, en obligations, en DAT....

III – Microassurance et Besoins de ressources des PME (suite)

- Ce rôle peut être optimisé s'il y a une décision des autorités de mutualiser certains risques par d'autres plus rentables (eg une assurance santé ou multirisque professionnelle par une assurance décès). En effet, certains risques que nous n'avons pas abordés ici, comme la maladie, n'ont pas vocation à être rentables surtout avec des populations aussi vulnérables ; Toutefois, pour s'inscrire véritablement dans cet objectif de réduction de la pauvreté, ces risques doivent également être proposés par des acteurs privés mais cela ne sera possible que si la possibilité leur est donnée de les coupler à des risques rentables permettant d'amoindrir les pertes à occasionner.
- Nous sommes convaincus, dans nos économies africaines avec plus de 60% du pays opérant dans le secteur informel que le tissu économique des PME ne peut qu'avoir une vocation de corps d'activités structurant pour l'économie nationale, si l'on veut atteindre les objectifs de développement que l'on s'est fixé.

MERCI DE VOTRE

ATTENTION